

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 04 AVRIL 2022

2022 - 013

Date de convocation : 28/03/2022

Nombre de Conseillers :

en exercice : 13

en présence : 9

votants : 13

L'an deux mil vingt-deux, le quatre du mois d'avril, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : D. CAPY, M. DEGAUCHY, M. DEVANNEAUX, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, P. LEFEBVRE, F. LOIFERT, P. MARSON

Absents excusés : A. BOBOWSKI, V. LEROY, M.J. LENS, C. PICAUD

Procurations : A. BOBOWSKI donne procuration à P. LEFEBVRE, V. LEROY donne procuration à P. LEFEBVRE, M.J. LENS donne procuration à M. DEGAUCHY, C. PICAUD donne procuration à M.A. DUPUIS

Le secrétariat a été assuré par : D. CAPY

DELIBERATION N°13 : BUDGET 2022 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente le projet du budget primitif 2022 de la Commune.

Après discussion article par article, le budget primitif 2022 de la commune est arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 377 916,00€

Recettes : 385 292,00€

INVESTISSEMENT

Dépenses : 279 056,00€

Recettes : 279 056,00€

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 04 avril 2022.

Le Maire

Patrick LEFEBVRE

